

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU CLUB DE SOCCER DE LONGUEUIL RELATIFS À LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CSL veut refléter la diversité de ses membres au sein de son conseil d'administration et encourage la candidature d'administrateur.trice.s de genre, âge, origine, expérience et culture diversifiés.

Les postes d'administrateur.trice 1, 4, 5 et 8 sont exclusivement réservés à des femmes.

Le mandat du conseil d'administration, ainsi que le contexte dans lequel il doit être exécuté, exige de la part des administrateur.trice.s des compétences pertinentes et diversifiées

leur permettant, à titre individuel mais aussi collectivement, de s'acquitter de leurs tâches avec succès. La diversité et la complémentarité des compétences et des expériences des

administrateur.trice.s sont des repères indicatifs d'une gouvernance équilibrée. Cet équilibre peut être atteint et maintenu si tous les membres actifs, c'est à-dire tous ceux qui ont la

responsabilité d'élire des administrateur.trice.s, en sont conscient.e.s et s'efforcent d'y contribuer. Le CSL décrit en annexe du présent document le profil de compétences et d'

expériences que le CSL devrait rechercher et maintenir afin de mieux réaliser sa mission.

Attributs recherchés

- ✓ Connaissance du milieu du soccer
- ✓ Vision
- ✓ Pensée stratégique
- ✓ Indépendance d'esprit
- ✓ Esprit d'analyse et de synthèse
- ✓ Esprit critique
- ✓ Saine curiosité
- ✓ Jugement
- ✓ Communication
- ✓ Disponibilité et engagement

Compétences et expériences recherchées

- ✓ Gouvernance
- ✓ Planification stratégique
- ✓ Comptabilité et finance
- ✓ Ressources humaines
- ✓ Marketing et commercialisation
- ✓ Connaissance de la gestion
- ✓ Gestion d'un OBNL
- ✓ Gestion des risques
- ✓ Technologie de l'information

Reflet de la divers

- ✓ Équilibre homme/femme
- ✓ Âge
- ✓ Ethnicité
- ✓ Minorités
- ✓ Secteurs socio-économiques